LES ETHNONYMES DANS LES *HISTOIRES* D'AMMIEN MARCELLIN

Dr. Elena Emilia ȘTEFAN
Université de Bucarest
elenaemiliastefan@yahoo.com

Abstract:
This paper analyzes the role of ethnonyms in Ammianus Marcellinus' *Roman History*. On the one hand, the different ways of naming 'the other' represent a literary device used by the historian in order to classify people from outside the Roman border. Therefore, people well known to Romans are less 'barbaric'. On the contrary, unknown people or with superficial contacts with the Romans are described as mere savages. On the other hand, the list of barbarians is an essential element in understanding Ammianus' conception of history and of inhabited world, and also of how he places himself in relation to his predecessors, Greek and Roman historians, and his audience.

Keywords:
Ethnonym, otherness, Roman Empire, barbarians, classical tradition

Rezumat:
Studiul de față analizează rolul etnonimelor în *Istoriile* lui Ammianus Marcellinus. Pe de o parte se constată că diversele modalități de a-l desemna pe „celălalt" reprezintă un procedeu prin care istoricul stabilește o ierarhie a popoarelor din afara granițelor Imperiului: cele mai cunoscute sunt considerate a fi „mai puțin barbare", spre deosebire de cele necunoscute sau doar superficial cunoscute care tind să se identifice cu sălbăticia. Pe de altă parte inventarul populațiilor barbare este un element esențial pentru înțelegerea concepției lui Ammianus despre istorie și despre oicumenă, precum și a locului pe care și-l atribuie prin raportare la tradiția istoriografică și la publicul său.

Cuvinte-cheie:
Etnonim, barbar, alteritate, Imperiul Roman, tradiția istoriografică antică.

Nomme l'autre dans l'Antiquité

Pendant l'Antiquité classique, les auteurs d'ouvrages à caractère historique manifestaient un intérêt particulier au détail ethno-géographique. Les nombreuses descriptions de lieux et de peuples présentes dans les récits des historiens Grecs et Romains permettaient à ces derniers d'offrir à leur auditoire une représentation plus complète et nuancée de l'écoumène. Afin

BDD-A4014 © 2013 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-31 15:14:28 UTC)

de créer une image intelligible du monde connu, l'historien utilisait un système de symboles réalisé à l'aide des procédés stylistiques comme l'analogie, la comparaison ou l'exemple tout en se basant sur un bagage culturel partagé par son auditoire.

L'ouvrage historique de l'auteur du IV^e^ siècle ap. J.-C., Ammien Marcellin, rédigé en latin, dans la tradition de l'histoire universelle d'Hérodote, est particulièrement riche en descriptions géographiques et ethnographiques. En fait, ces digressions constituent un vrai récit parallèle qui complète les données politiques et militaires de la narration principale. Chez Ammien, elles ont un rôle à la fois narratif et esthétique. L'insertion d'un *excursus* qui coupe une narration est un procédé qui vise à temporiser l'action, à créer le suspense et à attirer l'attention du lecteur sur la suite du récit[1]. D'autre part, les digressions ont le rôle de faire délecter l'auditoire[2], *delectare*, étant, dans la plupart des cas, des morceaux très élaborés du point de vue stylistique. De plus, elles sont une manière de l'auteur de communiquer avec son public, lui offrant le plaisir de découvrir dans le récit ses propres connaissances.

Ammien Marcellin construit l'image de l'autre en combinat deux procédés complémentaires : la description du mode de vie des peuples, y compris leurs traits physiques et moraux, et la dénomination. La présente étude se propose d'investiguer les fonctions des ethnonymes employés dans les *Histoires*. Nous démontrerons que les divers types de désigner l'autre ont, d'un côté, le rôle d'établir une hiérarchie entre les peuples étrangers, de manière que les plus connus par les Romains étaient « moins barbares », tandis que les moins connus tendaient à être identifiés à la sauvagerie. De l'autre côté, l'inventaire des peuples est un élément essentiel pour la compréhension de la conception que l'auteur avait de l'histoire et du monde, ainsi que de la place qu'il s'attribuait par rapport à la tradition et à ses contemporains.

Avant de passer à l'analyse concrète, il s'impose pour notre démarche une classification des populations barbares mentionnées ou décrites dans les *Res gestae.* On distingue trois catégories par rapport à leur historicité. Dans une première catégorie on inclut les peuples dont l'existence réelle est attestée et qui étaient connus aux Romains grâce à des contacts de nature

[1] T. D. Barnes, 1998, p.73.
[2] G. Sabbah, 1978, p. 541.

BDD-A4014 © 2013 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-31 15:14:28 UTC)

militaire, des échanges commerciaux ou culturels, rapports qui avaient déjà une longue histoire du temps de l'auteur. Au pôle opposé se situent les peuples qui tiennent du mythe. Entre ces deux catégories on trouve les peuples qui ont fait partie de l'histoire à un moment donné, mais dont au IV^{e} siècle ap. J.-C. on gardait seulement le souvenir.

La dénomination de l'autre[3] – partie essentielle de la « fiche identitaire » de tout peuple participant à l'action régie par l'historien – comporte deux aspects : les termes génériques et les ethnonymes.

Les termes génériques avec lesquels Ammien désigne les peuples demeurant au-delà de la frontière romaine présentent différents niveaux d'altérité. Le terme ayant une connotation négative par excellence est *barbarus.* A l'origine, le terme était employé dans une acception linguistique, désignant les peuples qui parlaient une autre langue que le grec. Ensuite, il s'appliquait à celui qui ne participait pas à la civilisation gréco-romaine. Pour cette raison, tous les peuples non intégrés à l'Empire étaient des barbares[4]. On remarque donc l'évolution du terme vers un sens politique et culturel.

Des termes plus neutres, sans pour autant être dépourvus de connotations secondaires, sont ceux qui signifient « peuple » : *gentes exterae*, *genus*, *gentiles*, *nationes* opposés au syntagme *populus Romanus* qui désigne le citoyen. La variété sémantique de ces termes trouve un équivalent dans la multitude des peuples qui entraient en contact avec les Romains. *Gentes exterae*, *gentiles* et *genus* ont pour racine *gen** qui exprime la filiation, indiquant, dans son sens initial, les descendants d'un ancêtre commun. Par rétrécissement sémantique, ce sens de communauté basée sur des liens de parenté évolue, désignant ceux qui ont ou prétendent avoir une ascendance illustre, soit un dieu, soit un être fabuleux ou un héros fondateur. A l'époque tardive, le pluriel des noms *gens* et *gentilis*, adjectif pris substantivement, s'appliquait seulement aux peuples non-romains. Le mot *natio* se rapproche sémantiquement de *gentes*. Sous l'influence du latin chrétien, *nationes* sont les peuples païens, les peuples non-intégrés à la communauté romaine qui ignoraient donc la nouvelle religion propagée, dans une première étape, entre les frontières de l'Empire[5].

[3] F. Hartog, 1980, pp. 249-259.
[4] E. Saglio, G. Humbert, 1877, pp. 670-672.
[5] A. Ernout, A. Meillet, 2001^{4}, p. 430.

BDD-A4014 © 2013 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-31 15:14:28 UTC)

Dans les *Histoires* d'Ammien Marcellin, l'identification des peuples étrangers à l'aide des ethnonymes offre une image plus nuancée de l'autre.

Ce n'est pas sans importance pour notre problème de mentionner le fait que les philosophes antiques prêtaient une attention spéciale aux noms de choses. Pour les adeptes de Pythagore, nous informe Diogène Laërce dans ses *Vies, doctrines et sentences des philosophes illustres* (VI, 17), les noms étaient l'image des choses. Connaître le nom était une étape essentielle de la connaissance de l'objet désigné. De plus, le fait d'utiliser le nom d'un objet confère à celui qui l'emploie un pouvoir sur l'objet en question. Ce pouvoir sur l'objet, conféré par la connaissance du nom, joint à une familiarité consolidée des Romains avec les populations germaniques résultant des nombreux contacts, explique, chez Ammien Marcellin, l'énumération très précise des noms d'un nombre de tribus. Pour notre historien, ces tribus étaient les ennemis toujours vaincus par l'armée impériale.

Souvent les noms propres des peuples ont une signification qui est en fait le trait caractéristique du peuple ainsi dénommé. Par exemple le nom de peuple *Heniochi* est la translitération latine du mot grec ἐνίοχος qui signifie « cocher, conducteur de char ». Ammien Marcellin explique le nom de cette population scythique demeurant dans la région de la Mer Noire à partir d'un événement légendaire. Selon la tradition historique héritée par Ammien, les fondateurs du pays des *Heniochi*, Amphitus et Cercius, étaient les cochers des frères Dioscures (Ammien Marcellin, XXII, 8, 24). Il faut ajouter que l'événement représente une transposition dans le mythe d'un trait définitoire des peuples nomades en général, à savoir le fait qu'ils passaient pour de bons cavaliers aux yeux des Grecs et Romains.

Un aspect aussi intéressant est celui de la toponymie dérivée de noms de peuples qui occupe les espaces respectifs. Dans les *Histoires* on note la présence d'*Alamannia* (XX, 4, 1 ; XXX, 3, 1), *Francia* (XXX, 3, 7), *Gothia* (XXX, 2, 8) ou *Scythia* (XXIII, 6, 14 ; 40 ; XXXI, 5, 13 ; 8, 4). Cet espace, habité par les barbares, prenant le nom de la tribu, assume aussi ses caractéristiques. Il s'agit ainsi d'un type de paysage très peu modifié par l'homme, on pourrait dire même sauvage si l'on prend en considération la symbolique que les anciens attribuaient à la montagne, à la mer, à la grotte, à la forêt ou aux sources[6]. La ville, le symbole de la civilisation gréco-

[6] R. Buxton, 1994, pp. 80-113.

BDD-A4014 © 2013 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-31 15:14:28 UTC)

romaine, en est toujours absente. Cet espace est construit en opposition avec le territoire représenté par l'Empire et cette différence est soulignée à travers le nom même. Comme dans le cas des ethnonymes, les toponymes ont le rôle de souligner, à un niveau neutre, la singularité de chaque lieu, et, au niveau symbolique et en conformité avec la théorie selon laquelle l'espace de l' « autre » s'oppose à son propre espace[7], à travers la dénomination on essaie de comprendre et de connaître l'espace étranger, qui est en principe hostile, afin de se l'approprier.

Le discours ethnographique d'Ammien

Passons maintenant à l'interprétation de la place des ethnonymes dans le discours ethnographique d'Ammien.

Les populations barbares le mieux connues des Romains sont évidemment les tribus celtiques. Paradoxalement, ni la proximité géographique, ni les contacts séculaires entre ces deux populations, ni même la connaissance directe des Celtes acquise par notre auteur (voir par exemple son témoignage ethnographique sur les Celtes, résultant de l'expérience personnelle : XV, 12, 1) ne l'empêchent pas de s'inspirer de l'image des peuples celtes créée par les historiens Grecs[8]. La description des Celtes est totalement soumise à la tradition. Ils sont de haute taille, *celsiores*, et ont la peau claire, *candidi*. En effet, l'historien mentionne comme source l'ouvrage de Timagène, un historien Grec du I^er^ siècle av. J.-C. (XV, 9, 2). Le même auteur lui fournit l'explication du nom des Gaulois. Le terme le plus fréquemment utilisé est *Galli* avec le toponyme correspondant, employé par les Grecs comme le dit Ammien. Autre ethnonyme est *Celtae*, à l'origine le nom d'un de leurs rois (XV, 9, 2). Le fait que la population ait adopté le nom de son roi bien aimé *amabilis* chez Ammien, ainsi que la mention *eius uocabulo*, « avec un terme de leur langue », suggère qu'il s'agit d'un ethnonyme indigène, situation assez rare pour la période qui nous préoccupe et qui s'explique par la familiarité des Grecs et des Romains avec ces populations. Le témoignage de César, selon lequel ces peuples étaient appelés par les Romains *Galli*, mais qui chez eux s'appelaient *Celtae*, confère plus de crédit à cette information (*De bello Gallico*, I, 1, 1). Enfin, une autre appellation, *Galati*, était le nom grec de la mère du roi en question

[7] A. A. Moles, E. Rohmer, 1977, p. 109.
[8] T. D. Barnes, 1998, p. 100.

BDD-A4014 © 2013 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-31 15:14:28 UTC)

mais ele faisait aussi allusion au lait, aliment consommé par ces populations (XV, 9, 3). Cette opération de triple dénomination – deux noms propres provenant des noms communs grecs et un anthroponyme indigène –, partie de la rhétorique de l'altérité[9], sert à l'historien pour classer avec plus de précision les Celtes dans la hiérarchie des peuples du monde connu, car, comme le remarquait F. Hartog, pour les Grecs, et les Romains il faut ajouter, trouver des équivalences aux noms propres allogènes était une manière de marquer le fait que le peuple étranger et les Grecs partageaient des traits communs[10].

Les caractéristiques des Celtes sont déterminées en grande partie par la proximité géographique de l'Empire. Les *Aquitani*, les voisins des Romains qui ont le privilège de bénéficier des bienfaits de la civilisation, sont un peuple pacifique, *quieti*, mais aussi viciés par le luxe et la richesse de l'Empire, étant ainsi un obstacle faible dans le plan d'expansion territoriale des Romains (XV, 11, 5). Les *Belgae*, plus éloignés de l'Empire, sont plus forts que les *Aquitani*, leur caractère demeurant pur et sauvage (XV, 11, 4). Le message d'Ammien est évident : une population barbare, une fois touchée par la civilisation, perd sa liberté. Seulement le peuple romain peut bénéficier des avantages de la civilisation sans pour autant perdre son courage.

Les tribus germaniques sont appelées de manière générique *Germani*. Parmi ces populations, les plus redoutées des Romains à l'époque d'Ammien étaient les *Alamanni*. En raison de la menace qu'ils représentaient pour l'Empire, le territoire est nommé d'après leur nom et Ammien insiste aussi sur la présentation détaillée des différents clans, avec leurs localisation géographique : les *Letienses*, par exemple, occupaient le territoire du côté de la province *Raetia* (XXXI, 10, 2 ; 12, 1). D'autres clans étaient les *Bucinobantes* (XXIX, 4, 7) et les *Leti* (XVI, 11, 4 ; XX, 8, 13 ; XXI, 13, 16). L'influence de Rome sur ces populations est évidente au niveau de l'organisation sociale. En fait, Ammien révèle leur évolution depuis l'organisation sociale de type tribal vers une forme de gouvernement qui peut être traduite pour le public romain dans les termes d'un *regnum* avec un *rex* pour souverain. Il jouit d'autorité et de prestige parmi les autres chefs militaires (XX, 4, 1 ; XXIX, 6, 8). La digression relative à

[9] F. Hartog, 1980, pp. 251-252.
[10] *Ibid.*, pp. 255-257.

BDD-A4014 © 2013 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-31 15:14:28 UTC)

l'organisation sociale des tribus germaniques a donc une double fonction : d'un côté la royauté est une *interpretatio Romana* d'une réalité extérieure à la civilisation de l'Empire, d'autre côté, l'allusion à la royauté, type de gouvernement expérimenté et détesté par les Romains, est une manière de suggérer l'infériorité des *Alamanni* par rapport aux Romains.

D'autres populations d'origine germanique présentes dans les *Histoires* sont les *Franci* avec leur territoire *Francia*. Parmi eux, Ammien distingue les *Salii* et les *Atthuarii*. Ces populations ont un statut ambigu dans les *Histoires* en tant que barbares et en tant que peuplades non seulement admises dans les frontières de l'Empire, mais aussi jouissant d'un réel pouvoir pendant le règne de Constance II (XV, 5, 11). L'attitude de notre historien envers les *Franci* est mise en évidence par son jugement sur l'usurpation du général Silvanus[11], d'origine franque. D'un côté Ammien lui reconnaît les qualités de chef militaire, de l'autre côté il l'accuse de couardise, « *suopte ingenio Siluanus etiam nulla re perterrente timidior* »[12], et, surtout, condamne l'action d'usurpation. Donc, pour Ammien, l'excellence militaire des *Franci* est le résultat des contacts avec les Romains, tandis que le traitement de leur caractère « national » est soumis aux stéréotypies ethnographiques traditionnelles.

Les peuplades des *Saxones*, des *Picti*, des *Scoti* et des *Attacotti*, la principale menace pour les provinces *Britannia* et le nord des Gaules, ont comme trait distinctif la férocité, « *bellicosa hominum natio* »[13], en fait la seule caractéristique qui comptaient pour les Romains. Ce manque d'intérêt de l'historien s'explique par leur écart géographique de Rome[14].

De la même famille que les *Alamanni*, les *Gothi* affectaient, au IV^{e} siècle, les provinces romaines du côté du Danube. L'immense territoire contrôlé par ces peuples au Sud-Ouest des Carpates est appelé, dans les *Histoires*, *Gothia* (XXX, 2, 8). Parmi eux, Ammien distingue les *Greuthungi*, voisins des *Alani*, occupant la partie orientale de ce territoire, entre le Don et le Dniepr (XXXI, 3, 1) ; à l'Ouest de Dniepr se trouvaient les *Thervingi.* Entrés plus tard en contact avec les Romains et habitant l'espace voisin des peuples des steppes, appelés par les anciens de manière

[11] F. J. Guzmán Armario, 2002, pp. 748-750.
[12] XV, 5, 7.
[13] XXVII, 8, 5.
[14] G. Dagron, 1984, p. 52.

BDD-A4014 © 2013 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-31 15:14:28 UTC)

générique *Scythi*, ces peuples germaniques sont décrits schématiquement : on leur associe un comportement sauvage. Dans ce sens, ils sont souvent comparés à des bêtes sauvages[15] et on leur applique des qualificatifs comme *bestia* (XXXI, 8, 9 ; 15, 2), *ferinus* (XXXI, 7, 9 ; 9, 1), *belua* (XXXI, 8, 8). Une autre population germanique, présentée toujours à travers des clichés, sont les *Taifali*, demeurant dans le bassin inférieur du Danube depuis la moitié du III^e^ siècle ap. J.-C. L'évocation des rituels d'initiation des *Taifali*, basés sur des relations homosexuelles et des actes de violence (XXXI, 9, 5), suggère, de manière indirecte, leur statut de peuple périphérique, en dehors de la civilisation.

Les *Burgundi* jouissent d'un traitement particulier dans les *Histoires.* Dans leur cas, Ammien ne recourt pas au procédé courant de l'ethnographie classique, celui d'attribuer un nom latin à une réalité étrangère. En fait, l'historien choisit d'utiliser la nomenclature originelle de leurs chefs suivie d'une explication. Ainsi *hendinos* est traduit en latin par le mot « roi » et l'équivalent latin du *sinistus* est le mot « prêtre » (XXVIII, 5, 14). Selon le témoignage d'Ammien, le *hendinos* était déposé en cas de pénurie alimentaire ou de défaite militaire – situation qui, selon la critique moderne, serait à l'origine de la monarchie médiévale[16] – tandis que le *sinistus* jouissait de privilèges pendant toute sa vie. L'affirmation, selon une tradition ancienne, dont l'origine malheureusement n'est pas donnée par Ammien, que les *Burgundi* auraient été apparentés aux Romains (« *Romanorum cognati* », XXVIII, 5, 11) semble expliquer l'attitude favorable d'Ammien. Il les admire pour leur courage (XXVIII, 5, 9) et leur amour de la justice (XXVIII, 5, 14). De plus, la comparaison de la royauté des *Burgundi* avec le système monarchique des Egyptiens (« *solent Aegyptii casus eius modi suis adsignare rectoribus* », XXVIII, 5, 14), peuple barbare certes, mais vu aussi comme le berceau de la civilisation par le Grecs et les Romains[17], a le rôle de les intégrer aux valeurs de l'*humanitas*[18]. Il faut noter aussi le fait que la familiarité du public de Rome avec les *Burgundi* permet à l'historien d'employer la terminologie indigène pour décrire les réalités locales à la place de l'*interpretatio Romana*. Un traitement similaire

[15] R. C. Blockley, 1975, pp.183-184.
[16] J. Matthews, 1989, p. 313.
[17] F. Hartog, 1980, pp. 33-35.
[18] P. Veyne, 1989, p. 397.

BDD-A4014 © 2013 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-31 15:14:28 UTC)

d'un peuple barbare est saisissable chez Hérodote, pour n'en donner qu'un exemple, à propos des Gélons, eux aussi tenus pour avoir des ancêtres d'origine grecque[19].

Les Sarmates, *Sarmatae* en latin, sont mentionnés par Ammien dans des contextes militaires, en raison de leurs nombreuses incursions dans les provinces romaines *Moesia Superior* et *Pannonia Secunda*. De même que dans le cas d'autres populations nomades, les vastes steppes de la plaine de Tisza portent chez Ammien le nom de cette population, *Sarmatia* (XXVII, 13, 4). L'historien mentionne deux clans ennemis des Sarmates : les *Liberi Sarmatae* et les *Limigantes* (XVII, 13, 1). Il faut noter que le qualificatif du nom des *Liberi Sarmatae* indique qu'en effet il ne s'agit pas de deux clans, mais d'un seul. Le qualificatif *liberi* fait référence à la stratification sociale des Sarmates, hypothèse soutenue aussi par l'observation de l'historien concernant les *Limagnates* : ces derniers étaient les esclaves, « *serui* », des premiers (XVII, 13, 19). Il y a donc une « noblesse d'épée » qui exerçait son autorité sur le reste du peuple.

Les populations les plus sauvages des *Histoires* sont les tribus nomades des Huns, *Huni*, les Alains, (*H*)*Alani* et les *Saraceni*. La plus mémorable description à caractère ethnographique d'Ammien est celle des Huns (XXXI, 2, 1-12). En fait, cet historien est le premier auteur qui offre des informations sur ces populations très peu connues au IV^{e} siècle, son témoignage étant la source pour les récits de ses contemporains : Eunape[20], Claudien[21], Olympiodore de Thèbe[22], Sidoine Apollinaire[23] ou Jordandès. Il faut reconnaître à l'origine de la description des Huns le modèle du nomade forgé par Hérodote. De fait, ils habitent un territoire hostile, au Nord de la Mer d'Azov, ils ont un aspect terrifiant, « *prodigiosae formae* » (XXXI, 2, 2) qui les rapproche des figures mythiques des centaures, et ils mènent une vie primitive. Leur caractère synthétise les vices propres aux peuplades des steppes, la *feritas* (XXXI, 2, 1), et des peuples orientaux, la *uanitas* (XXXI, 2, 11). Plus « humanisés » que les Huns sont les Alains, mieux connus par auteurs Grecs et Romains. C'est dans ce sens qu'Ammien précise leur

[19] Hérodote, IV, 108.
[20] O. J. Maenchen-Helfen, 1973, p. 9.
[21] R. Syme, 1968, p. 15.
[22] J. Matthews, 1970, p. 93.
[23] P. Heather, 1989, pp.107 et 110.

BDD-A4014 © 2013 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-31 15:14:28 UTC)

ancien ethnonyme, « *antea Massagetae dictis* » (XXXI, 2,12). L'état plus élevé de civilisation des Alains par rapport à leurs voisins est illustré aussi par la forme d'organisation sociale – ils choisissent leurs chefs appelés *iudices* parmi les preux guerriers (XXXI, 2, 25) – et par leurs croyances religieuses – ils vénèrent un dieu anonyme à attributions militaires, identifié par Ammien, avec le dieu Mars de Panthéon gréco-latin, « *ut Martem* », (XXXI, 2, 23).

Les *Saraceni* ont une image similaire à celle des Huns et des Alains dans les *Histoires*. L'insistance de l'historien antique sur ces éléments qui recommandent les Saracènes comme des peuples nomades – par exemple le fait qu'ils habitent les déserts d'Arabie, qu'ils pratiquent des rituels terrifiants (l'habitude de boire le sang de l'ennemi vaincu, XXXI, 16, 6) ainsi que leurs traites de caractère, la *celeritas* et la *crudelitas*, soulignant, de manière générale, leurs vertus guerrières, et, en particulier, le type de combat qui leur est propre : les attaques-surprise à cheval – a déterminé Y. A. Dauge à affirmer que :

« *Le caractère des Saracènes est considéré par Ammien comme l'un des meilleurs exemples de la mentalité nomade: l'incertitude de leur comportement, soumis à l'espace et au temps, leur activité stérile et négative sont l'expression même de la* uanitas *pure*. »[24]

L'opinion d'Y. A. Dauge est nuancée par J. Matthews. Comparant les descriptions des différentes peuplades nomades des *Histoires*, l'historien britannique constatait que, à part les exagérations à caractère exotique, la similitude des descriptions de ces peuples s'expliquerait par une similitude réelle entre ces peuples au niveau du mode de vie[25].

Un cas particulier est représenté par les populations barbares – non-romanisées – demeurant entre les frontières de l'Empire comme les *Isauri*, population montagnarde de la zone côtière d'Asie Mineure qui emprunte les caractéristiques négatives attribuées aux bergers[26] – ils sont qualifiés de *rebelles* et de *latrones* (XIV, 8, 2) – et les populations Maures du désert Sahara, « *Mauricae gentes* » (XXVI, 4, 5 ; XXX, 7, 10). L'énumération des différents clans des Maures, *Baiurae*, *Cantauriani*, *Auastomates*, *Cafaves*, *Isaflenses*, *Mazices*, tous aux noms indigènes, a le rôle de marquer la

[24] Y. A. Dauge, 1981, p. 337.
[25] J. Matthews, 1989, pp. 335-337.
[26] Giorcelli Bersani, 2001, p. 27.

BDD-A4014 © 2013 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-31 15:14:28 UTC)

différence par rapport aux Romains, le fait, que même si formellement ils sont intégrés à l'Empire, ils ne partagent pas les bénéfices de la civilisation. De fait, dans le récit d'Ammien, ils se rebellent contre l'autorité de l'empereur (XXIX, 5).

L'ennemi oriental de Rome est, par excellence, l'Empire Persan et cela depuis le III^e^ siècle av. J.-C. Pour désigner les habitants de cet empire, Ammien utilise, de manière interchangeable, deux termes : *Parthi* et *Persae*. A un premier niveau d'interprétation, il semble que l'historien ignore les transformations subies par l'ennemi oriental : en fait la *Parthia* des Arsacides fait place à *Persia* en 226 ap. J. –C., quand le dernier des rois Arsacides, Artaban V (213-226), est déposé par Ardachîr I^er^, le fondateur de la dynastie des Sassanides. Le chercheur A. Chauvot, à la suite d'une analyse des contextes dans lesquels Ammien utilise l'un ou l'autre des termes, remarquait que les occurrences du terme *Parthicus* sont liées à des situations où le conflit entre Rome et l'Empire Persan est présenté dans une perspective multiséculaire, tandis que *Persicus* est employé dans les contextes qui font référence à des réalités géographiques, politiques et administratives, sociales ou militaires contemporaines à l'auteur[27]. Cette hypothèse nous semble convaincante et nous voulons ajouter seulement le fait que cette apparente inconséquence d'Ammien peut avoir à l'origine aussi des raisons d'ordre idéologique : établissant de manière consciente une équivalence parfaite entre *Parthi* et *Persi*, l'historien a l'intention de « cacher » la menace réelle représentée par l'Empire des Sassanides en le confondant avec un adversaire moins redoutable, souvent vaincu.

Il nous semble intéressant d'analyser brièvement la manière dont Ammien se sert de l'image des Perses. Tout d'abord, l'admiration pour la société persane est une modalité d'apporter une critique voilée à sa propre société. Louant les qualités guerrières des Perses et l'attention qu'ils prêtent aux affaires militaires (XXIII, 6, 83), il critique l'état dans lequel se trouve l'armée romaine. De même, le système juridique romain est soumis à une double critique. Premièrement, par l'admiration de la pratique des Perses de choisir leurs juges parmi des individus ayant une conduite irréprochable et une expérience dans le domaine de la loi, deuxièmement par une affirmation que l'historien attribue aux Perses mêmes : ainsi, selon

[27] A. Chauvot, 1998, p. 396.

BDD-A4014 © 2013 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-31 15:14:28 UTC)

Ammien, les Perses se moqueraient de la pratique de nommer en tant que magistrats Romains des personnages souvent ignorants, aidés de conseillers (XXIII, 6, 82). Mais, les Perses restent « l'autre ». L'égalité entre Romains et Perses en ce qui concerne la civilisation – et, fait notable, ils sont comparés en deux reprises avec les Grecs (XVIII, 5, 8; XXIII, 6, 75) – et le pouvoir militaire, cette égalité partielle est relativisée par l'allusion à l'origine scythique des Perses (XXXI, 2, 20). L'information est insérée dans la digression sur les Alains, les associant ainsi aux peuplades nomades, les plus proches de la sauvagerie dans les *Histoires*. L'origine sert, dans le cas des Perses, à marquer la profonde différence entre les Romains et tout autre peuple, soit-il autrement l'égal des Romains.

Les *Seres*, population très peu connue aux Grecs et Romains, sont introduits dans les digressions sur la partie orientale de l'écoumène grâce à leur caractère exotique (XIV, 3, 3 ; XXIII, 6, 60 ; 64 ; 67 ; 69; XXXI, 2, 15). Ils sont présentés de manière très schématisée, l'auteur insistant sur la richesse de leur pays, d'où arrivent des produits de luxe comme les perles. Le nom que l'ethnographie grecque, et ensuite celle romaine, leur attribue, reflète cette image stéréotypée du peuple oriental méconnu : l'ethnonyme signifie, en grec, « soie »[28], donc une allusion à un produit de luxe, très apprécié par les anciens et qui était originaire de Chine.

Les *Aegyptii* ont, dans les *Histoires*, les caractéristiques imposées par la tradition historique grecque. En conformité avec la tradition initiée par Hérodote, la représentation des Egyptiens est contrastante : d'un côté, on a une profonde admiration pour la civilisation millénaire de ce peuple, à l'origine de tout savoir, y compris de la consécration des cultes honorant les dieux (XXIII, 16, 17-22), et, d'autre côté, la critique visant leur caractère turbulent, qui refuse toute forme d'autorité (XXII, 16, 15 ; 23), opinion partagée par les auteurs de l'*Histoire Auguste*[29]. Donc, du point de vue culturel, les Egyptiens étaient considérés, pourrait on dire, les précurseurs de la civilisation gréco-romaine. Mais l'exotisme de leur pays - manifesté à travers des phénomènes naturels inusuels (XXII, 15, 31) et une faune bizarre (XXII, 15, 14-27) ainsi que dans leurs mœurs très différentes de celles des Grecs - les place dans la catégorie de l'autre.

[28] A. Ernout, A. Meillet, 2001[4], p. 617.
[29] R. Syme, 1968, p. 25.

BDD-A4014 © 2013 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-31 15:14:28 UTC)

Les *Histoires* comptent quatre apparitions des Hébreux. Il s'agit de l'allusion à la conquête de la Judée par Pompée en 63 av. J. –C. (XIV, 8, 12), de la comparaison faite par Marc-Aurèle entre les Hébreux et les Marcomans, les *Quadi* et les Sarmates, tous ces peuples ayant un caractère turbulent (XXII, 5, 5), la décision de l'empereur Julien de remettre en état le Temple de Jérusalem (XXIII, 1, 2) et la mention d'une ville habitée autrefois par des Hébreux, rencontrée par les soldats Romains de l'empereur Julien au cours de leur marche contre les Perses (XXIV, 4, 1). A la différence des autres auteurs Romains qui leur attribuent les traites du barbare oriental, la *uanitas* et la *ferocia* comme, par exemple, Tacite[30], on remarque chez Ammien une indifférence générale, plutôt favorable aux Hébreux. Il est fort probable que, pour la question des Hébreux, l'historien aurait assumé l'attitude de l'empereur Julien qui menait une politique favorable à leur égard.[31].

Demeurant au Sud de l'Egypte, les *Blemmyae*, population presque inconnue aux Romains, sont présentés, dans les *Histoires*, à travers le parallèle à un animal exotique, l'hippopotame (XXII, 15, 24). Ammien raconte que cet animal énigmatique a quitté l'Egypte pour éviter les chasseurs, s'établissant dans le pays des *Blemmyae*. Soulignant l'extrême altérité de l'espace géographique occupé par l'animal et le peuple, Ammien établit un rapport d'identité entre les deux. Les éléments communs qui relient les *Blemmyae* à cet animal ont le rôle de suggérer l'exotisme du peuple sans connotation négative supplémentaire, usuelle d'ailleurs dans le cas des peuples barbares comparés aux bêtes sauvages. En fait, les *Blemmyae* se rangent dans une catégorie à part, plus proche des peuples imaginaires, sans une véritable existence historique.

Passons maintenant à l'analyse de cette catégorie de populations barbares fabuleuses ou qui tiennent du mythe. Ces populations imaginaires – élément obligatoire du code de communication entre l'historien et son public – confèrent une dimension exotique et érudite au récit. Du point de vue ethnographique, elles représentent l'altérité extrême. Elles peuvent être divisées en deux catégories selon l'espace géographique occupé. Les unes sont placées dans un espace à la limite du monde connu, côtoyant les peuples « réels » et contribuant par leur présence à la dimension mythique de l'espace liminaire. Les autres ont un rôle exclusivement littéraire,

[30] Y. A. Dauge, 1981, p. 256.
[31] J. Matthews, 1989, p. 145.

BDD-A4014 © 2013 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-31 15:14:28 UTC)

comme parts des figures de style. Dans la première catégorie on inclut les Amazones, les Anthropophages et les Galactophages, dans la deuxième les Lotophages et les Phéaciens. En ce qui concerne les Amazones, Ammien n'apporte rien à l'image créée par Hérodote. Pour l'historien romain, ce peuple fait partie de l'histoire grecque (XXII, 8, 17). L'épisode de la victoire d'Athènes sur les Amazones, par contre, a une signification d'actualité : la digression sur les Amazones est insérée dans la description de la Thrace, région présentée par Ammien en raison de son importance pour la compréhension de la campagne de Julien contre l'Empire des Sassanides (XXII, 8, 1). Mentionnant la célèbre victoire athénienne dans ce contexte, Ammien établit un dialogue entre passé et présent. De cette manière il suggère une analogie entre la situation passée des Grecs, vainqueurs des Scythes, et la situation présente des Romains en guerre avec les « Scythes » contemporains, à savoir les Perses. La présence des Anthropophages (XXXI, 2, 15) et des Galactophages (XXIII, 6, 62) – dont les noms évoquent des habitudes alimentaires aberrantes aux yeux des Grecs et des Romains[32] – dans le voisinage des Alains a le rôle de souligner, en exagérant, la diversité des peuples qui menacent l'Empire. Les figures stylistiques ayant dans leurs composition les populations homériques des Phéaciens (XVIII, 5, 7 ; XXVII, 8, 4) et des Lotophages (XIV, 6, 21) parlent de l'éducation et des préférences littéraires des contemporains d'Ammien[33].

La dernière catégorie est celle des peuples attestés par l'histoire, mais qui, du temps d'Ammien Marcellin, avaient cessé d'exister. Il s'agit des anciens peuples d'Italie et de la Sicile: les *Aurunci*, les *Sicani* (XXX, 4, 12) et les Etrusques (XXIII, 5, 10 ; XXV, 2, 7). Les deux premiers peuples sont évoqués dans le contexte de l'invective contre les avocats d'Orient qui invoquaient les lois de jadis pour faire absoudre les parricides. Le nom des Etrusques est lié chez Ammien à l'ancienne religion romaine dont il est l'adepte. Ces présences dans les *Histoires*, qu'on peut définir comme antiquaires, ont un double rôle : de placer l'historien dans une tradition littéraire prestigieuse et, à travers l'intemporalité qu'elles impliquent, de suggérer l'éternité de l'Empire.

Conclusions

A la fin de cette étude il s'impose quelques conclusions.

Au niveau métatextuel, on a souligné premièrement que l'ethnonyme est un élément fondamental du dialogue permanent d'Ammien avec ses prédécesseurs historiens Grecs et Romains. Les noms de populations

[32] J. -N. Robert, 1994, pp. 117-149.
[33] P. M. Camus, 1967, pp. 34-36.

BDD-A4014 © 2013 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-31 15:14:28 UTC)

barbares qui animent les *Histoires* sont, à quelques exceptions, ceux qu'on trouve dans les ouvrages historiques depuis Hérodote. Le problème des changements d'ethnonymes intervenus au cours du temps est résolu par l'historien de deux façons. Une manière courante est celle des ethnonymes-paires. On a parlé, dans ce sens de l'alternance entre *Parthi* et *Persae*. L'autre est basée sur un procédé d'analogie. Ainsi les Huns, peuple méconnu des historiens Grecs de l'âge classique, sont assimilés aux Scythes d'Hérodote en raison d'une série de traits communs dont le plus significatif est le nomadisme.

Cette observation nous a menées à une seconde remarque. Ce dialogue avec la tradition littéraire est aussi un dialogue avec le public, à savoir les destinataires de l'œuvre d'Ammien. D'abord, la liste impressionnante des noms de peuples barbares – réels ou du domaine du mythe – temoigne de l'érudition de l'auteur et, en même temps, offre au public cultivé le plaisir de découvrir dans l'œuvre ses propres connaissances. Le nombre d'ethnonymes d'origine indigène réponde au goût de l'exotisme de l'audience d'Ammien.

Au niveau intratextuel, nous avons tiré les conclusions suivantes.

Premièrement, le catalogue des ethnonymes met en évidence le caractère universel de l'histoire d'Ammien. A travers les noms des peuples, l'historien souligne la diversité du monde, diversité manifestée dans les traits physiques, les mœurs, l'organisation sociale, les croyances de ces peuples.

Deuxièmement, révélant l'immense variété des groupes ethniques qui peuplent l'écoumène, Ammien tire un signal d'alarme sur la menace qu'ils représentent pour l'Empire, mais en même temps, utilisant des doublets de type *Parthi/Persae* l'auteur diminue le pouvoir réel de ces peuples et exprime, de cette façon, la conviction que les Romains disposent des ressources nécessaires pour vaincre tout ennemi.

Enfin, la présence antiquaire des peuples qui n'existaient plus à l'époque d'Ammien ainsi que des populations issues du monde du mythe a non seulement une fonction littéraire, mais aussi le rôle de relativiser la dimension temporelle, éternisant l'Empire de Rome.

Bibliographie

MARCELLINUS, Ammianus, 1874-1875, *Ammiani Marcellini Rerum gestarum libri qui supersunt*, texte établi et annoté par V. GARDTHAUSEN, Lipsiae : in aedibus B.G. Teubneri, 2 v.

BUXTON, R. G. A., 1994, *Imaginary Greece: The Contexts of Mythology*, Cambridge; New York: Cambridge University Press.

BARNES, T. D., 1998, *Ammianus Marcellinus and the Representation of Historical Reality*, Ithaca; London: Cornell University Press.

BLOCKLEY, R. C., 1975, *Ammianus Marcellinus: A Study of His Historiography and Political Thought*, Bruxelles : Latomus.

BDD-A4014 © 2013 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-31 15:14:28 UTC)

DAGRON, G. 1984, *Naissance d'une capitale: Constantinople et ses institutions de 330 à 451*, Paris: Presses Universitaires de France.
SAGLIO, E., HUMBERT, G., 1877, « Barbarus », in DAREMBERG, Ch., SAGLIO, M. Edmond (dir.), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments*, Tome 1, vol. 1, Paris: Hachette.
DAUGE, Y. A., 1981, *Le barbare. Recherches sur la conception romaine de la barbarie et de la civilisation*, Bruxelles : Latomus.
ERNOUT, A., MEILLET, A., 2001[4], *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots*, vol. 2, Paris: Klincksieck.
CAMUS, Pierre Marie, 1967, *Ammien Marcellin, témoin des courants culturels et religieux à la fin du IV[e] siècle*, Paris: Les Belles Lettres.
CHAUVOT, A., 1998, *Opinions romaines face aux barbares au IVe siècle ap. J. -C.*, Paris: de Boccard.
GIORCELLI BERSANI, Silvia, 2001, « Il sacro e il sacrilego nella montagna antica : aspetti del divino nelle testimonianza letterarie e nelle fonti epigrafiche », in GIORCELLI BERSANI, Silvia (ed.), *Gli antichi e la montagna : ecologia, religione, economia e politica del territorio*. Torino: CELID, pp. 24-44.
GUZMÁN ARMARIO, F. J., 2002, « Un exeplo de comodin historico. La figura de Silvano en la obra de Amiano Marcelino », in CRESPO ORTIZ DE ZARATE, S, ALONSO AVILA, A. (eds.), *Scripta antiqua in honorem Angel Montenegro Duque et Jose Maria Blazquez Martinez*, Valladolid: Autor/a, pp.745-754.
HARTOG, F., 1980, *Le Miroir d'Hérodote : essai sur la représentation de l'autre*, Paris: Gallimard.
HEATHER, P., 1989, « Cassiodorus and the Rise of the Amals: Genealogy and the Goths under Hun Domination », *The Journal of Roman Studies*, 79, pp. 103-128.
MAENCHEN-HELFEN, Otto J., 1973, *The World of Huns. Studies in Their History and Culture*, Berkeley: University of California Press.
MATTHEWS, J., 1970, « Olympiodorus of Thebes and the history of the West », *The Journal of Roman Studies,* 60, pp. 79-97
IDEM, 1989, *The Roman Empire of Ammianus*, Baltimore: The Johns Hopkins University Press.
MOLES, A. A., ROHMER, E, 1977, « Psychologie de l'espace », in Ragon, Michel (ed.), *Synthèses Contemporaines,* Paris: Casterman, pp.7-126.
ROBERT, J.-N., *Les plaisir à Rome*, 1994, Paris: Payot.
SABBAH, G., 1978, *La méthode d'Ammien Marcellin. Recherches sur la construction du discours historique dans les* „Res Gestae", Paris: Les Belles Lettres.
SYME, R., 1968, *Ammianus and the Historia Augusta*, Oxford: Oxford University Press.

BDD-A4014 © 2013 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-31 15:14:28 UTC)